

**Le paradigme de l'inclusion financière : L'évolution des concepts dans un  
contexte historique et universel.**

**The financial inclusion paradigm: the evolution of concepts in a historical  
and universal context.**

**LAHROUR Khalid**

Doctorant

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales-Ain Sebâa  
Université Hassan II de Casablanca  
Laboratoire de Recherche en Management, Information et Gouvernance  
Maroc  
**khalid.lahrou@ gmail.com**

**HORR Latifa**

Enseignante chercheuse

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales-Ain Sebâa  
Université Hassan II de Casablanca  
Laboratoire de Recherche en Management, Information et Gouvernance  
Maroc  
**latifa.horr@ gmail.com**

**Date de soumission :** 01/11/2023

**Date d'acceptation :** 02/12/2023

**Pour citer cet article :**

LAHROUR.K. & HORR.L. (2023) «Le paradigme de l'inclusion financière : L'évolution des concepts dans un  
contexte historique et universel», Revue Internationale du chercheur «Volume 4 : Numéro 4» pp : 562 - 584

## Résumé

Le concept d'inclusion est lié aux moyens d'intégrer les personnes et les groupes sociaux dans la vie sociale, économique et culturelle en leur permettant d'y participer pleinement. La pensée économique depuis des siècles considère que le bien-être humain est ce qui donne de la signification à l'activité économique. La théorie morale utilitariste de Bentham et John Stuart Mills affirme que l'objectif de l'activité économique est d'améliorer la qualité de vie pour un maximum de personnes. L'approche inclusive couvre divers aspects, tels que l'inclusion sociale, culturelle, économique et financière. Pour atteindre ces objectifs, il est crucial de tenir compte des besoins des individus et des groupes vulnérables et de développer des politiques publiques pour les satisfaire. L'objectif de cet article est d'explorer le concept d'inclusion financière en tant que forme d'amélioration du bien-être individuel et d'intégration dans l'activité économique et sociale d'un pays. Pour atteindre cet objectif, l'article utilise une approche théorique qui se base sur la revue de la littérature disponible sur l'inclusion financière et les différentes approches et perspectives théoriques qui y sont associées des recherches et des études préalables pour étayer les arguments présentés et pour montrer l'importance de l'inclusion financière pour garantir une société plus inclusive.

**Mots clés :** Inclusion ; Inclusion financière ; Exclusion financière ; croissance; bien-être.

## Abstract

The concept of inclusion is related to the means of integrating individuals and social groups into social, economic and cultural life by enabling them to participate fully. Economic thought for centuries has considered human well-being as what gives meaning to economic activity. The utilitarian moral theory of Bentham and John Stuart Mills asserts that the purpose of economic activity is to improve the quality of life for the maximum number of people. The inclusive approach includes different aspects, such as social, cultural, economic and financial inclusion. The objective of this paper is to explore the concept of financial inclusion as a form of improving individual well-being and integration into the economic and social activity of a country. To achieve this objective, the paper uses a theoretical approach that draws on the review of available literature on financial inclusion and the different theoretical approaches and perspectives associated with it from prior research and studies to support the arguments presented and to show the importance of financial inclusion in ensuring a more inclusive society.

**Keywords :** Inclusion; Financial inclusion; Financial exclusion; growth; well-being.

## Introduction

Le terme "inclusion" est de plus en plus utilisé pour décrire les efforts pour inclure les personnes et les groupes marginalisés dans la société. Il est utilisé dans différents documents officiels tels que la Déclaration de Salamanque de 1994, la Charte de Luxembourg de 1996 et l'Agenda d'évaluation des politiques publiques de l'UNESCO. Le terme "inclusion" vient du latin "inclusio" qui signifie "emprisonnement". Il a été repris au XIXe siècle pour décrire l'insertion d'un élément dans un ensemble. L'inclusion peut se manifester de manière ségrégative ou intégrative. Toutefois, dans son usage courant, elle est associée positivement à des initiatives visant à favoriser l'intégration sociale et économique, ainsi qu'à promouvoir la participation des personnes et des groupes sociaux sur le plan social, culturel et civique.

Le concept de l'inclusion se base sur une vision systématique de la société. Il s'appuie sur une perspective axée sur l'expérience de la citoyenneté, qui lie l'appartenance sociale à la satisfaction des besoins individuels. Elle n'appréhende pas la société comme une dialectique entre entités sociétales et individus, mais plutôt comme une « société d'individus », la participation de tous au bien-être collectif et aux différentes dimensions qui ont fait l'entreprise nécessite une implication. Cette conception considère la vulnérabilité sociale comme résultant d'un manque de ressources culturelles, sociales, économiques, identitaires et relationnelles, qui sont essentielles à l'épanouissement et à l'engagement social.

Savall et al. (2015) considèrent que la théorie économique a longtemps prôné que le bien-être humain est ce qui donne une signification à l'activité économique (selon Perroux). La pensée morale utilitariste de Bentham et John Stuart Mills, défend l'idée que le but de l'activité économique est d'améliorer la qualité de vie pour un nombre maximum de personnes. L'utilitarisme se base sur une théorie de l'utilité cardinale qui permet de comparer les niveaux d'utilité entre différentes personnes. Le bien-être social est considéré comme la somme des utilités individuelles. D'autres philosophes ont proposé une définition similaire du bien-être social. Dans leur analyse, Savall et al. ont noté que le terme "bienveillance" a été introduit par Francis Hutcheson dans le XVIIIe siècle et par son élève Adam Smith qui a élaboré le principe de la "main invisible", qui stipule que les intérêts collectifs sont le résultat de la somme des intérêts individuels (Savall et al. 2015). Ces théoriciens combinent ainsi bienveillance et profit. Le courant britannique, illustré par Nicholas Kaldor et John Hicks, est basé sur le critère de Pareto. Lorsqu'il est possible d'améliorer le bien-être d'un individu sans en pénaliser un autre, cette situation est considérée optimale selon la théorie de Pareto.

L'approche inclusive prend différentes formes, sociale, économique, éducative, financière..., d'où l'intérêt de cette approche est d'intégrer les personnes exclus du système d'une manière optimale et durable. Notre article s'intéresse particulièrement à l'approche de l'inclusion financière comme étant une forme d'amélioration du bien-être de l'homme et son intégration dans l'activité économique et sociale du pays. Dans ce cadre nous allons essayer de répondre à la question suivante : **À travers une perspective historique et universelle, comment l'approche de l'inclusion financière contribue à l'amélioration du bien-être individuel et l'intégration socio-économique des populations vulnérables?**

La méthodologie utilisée dans cet article consiste à une analyse théorique et conceptuelle du concept de l'inclusion financière, de son importance dans la société, ainsi que des différentes approches et perspectives théoriques qui y sont associées.

L'inclusion financière est un concept qui a pris de l'importance ces dernières années en raison de l'augmentation de la population mondiale exclue des services financiers. Pour comprendre cette problématique, il est important de commencer par définir le concept d'exclusion financière qui en est l'opposé. Nous verrons dans cet article la transition de la microfinance à celui de l'inclusion financière. Nous verrons également comment l'inclusion financière est devenue un concept universel qui concerne tous les pays et toutes les populations. Ensuite nous examinerons l'évolution de ce concept. Enfin, nous verrons pourquoi il est important de résoudre le problème de l'exclusion financière pour garantir une société plus juste et plus inclusive.

### **1. L'exclusion financière : Le concept opposé pour comprendre la problématique de l'inclusion financière**

Plusieurs auteurs ont examiné l'approche de l'inclusion financière et ses implications, principalement à travers le concept opposé : l'exclusion financière. Selon Fuller (1990), l'exclusion financière a été considérée comme une forme majeure d'inégalité socio-économique due à l'inaccessibilité à un crédit abordable et facilement disponible. Pour Hariharan et Marktanner (2011) c'est « l'exclusion de larges segments de la population de l'accès aux services bancaires, le résultat de plusieurs facteurs tels que la structure économique, la politique économique, etc et reconnue comme un frein important pour le développement au cours de ces dernières années.

Bayot et Jérusalmy (2011) définissent l'exclusion financière comme l'incapacité pour des personnes d'avoir accès aux services et produits financiers offerts par les prestataires

traditionnels qui permettent de répondre à leurs besoins et de mener une vie sociale normale dans leur société.

Dans les théories économiques, l'exclusion financière peut être examinée en utilisant à la fois la théorie économique néoclassique et la théorie néo-keynésienne. L'ancienne théorie se concentre sur les agents économiques et place l'État dans un rôle secondaire. Les principaux agents économiques sont les entreprises et les consommateurs dont le comportement est supposé être rationnellement auto-intéressé, bien informé et compétitif. Avec ces hypothèses, il conclut que l'exclusion financière est le résultat du choix des consommateurs et/ou d'une politique gouvernementale erronée. En ce qui concerne le choix du consommateur, il est possible lorsqu'il choisit d'utiliser des services financiers informels au lieu des marchés traditionnels en raison des coûts économiques qui entravent l'accès. Il est également possible que la politique gouvernementale, par exemple un plafond d'usure, crée des distorsions sur les marchés du crédit qui conduisent à l'exclusion du segment défavorisé.

L'analyse néo-keynésienne met l'accent sur les distorsions du marché inhérentes à la microéconomie, par exemple les asymétries d'information. En ce qui concerne l'exclusion financière, elle concerne la notion de contraintes de crédit. Stiglitz et Weiss (1981) fournissent une explication convaincante à ce sujet en mettant en lumière l'effet de l'information imparfaite sur les emprunteurs du crédit, selon laquelle les créanciers tendent à réduire les taux d'intérêt et à restreindre le crédit afin d'éviter les emprunteurs à risque. Ce problème alarmant renforce encore l'inégalité des revenus et des actifs, c'est-à-dire que les marchés du crédit ne sont plus unifiés, mais plutôt fragmentés et diversifiés ; et l'exclusion financière augmente tout comme les divisions entre richesse, revenu et sécurité et insécurité.

Compte tenu du fait que l'exclusion financière est de nature interdisciplinaire, un certain nombre d'approches peuvent être appliquées pour comprendre ce sujet d'intérêt. Une théorie interdisciplinaire est celle qui est apprise par les connaissances de plus d'une discipline qui comprend la théorie institutionnelle, l'économie politique et les analyses de la pauvreté et de la communauté (Buckland. 2012). Chacune de ces théories a été influencée par plus d'une discipline, composée d'économie, de sociologie, de psychologie et de géographie.

Dans le champ de l'économie comportementale, les questions du côté du comportement des consommateurs des personnes vulnérable de l'exclusion financière peuvent se poser en assouplissant l'hypothèse de rationalité humaine et en utilisant des méthodes expérimentales. Toutefois, sa portée n'est pas aussi vaste que celle de certaines autres approches

interdisciplinaires telles que les analyses institutionnelles (Scott, 2008 ; Buckland, 2012), car elle ne considère pas les obstacles institutionnels à l'exclusion financière.

L'analyse institutionnelle offre des indications importantes sur l'exclusion financière. Il s'agit d'analyses visant à comprendre le contexte général et les principales institutions impliquées dans la question à l'étude. Par exemple, dans le contexte de la nouvelle économie institutionnelle, il est important de se concentrer sur les institutions, les gouvernements, les collectivités et les entreprises performants pour comprendre l'exclusion financière (Buckland, 2012).

Les théories politico-économiques sont également utiles pour comprendre l'exclusion financière. Ces théories se réfèrent à l'examen du monde social, conscient des structures sociales, étatiques et politiques (Buckland, 2012). Ce cadre politico-économique d'exclusion financière est important pour appréhender le rôle de la financiarisation des banques dans la segmentation des clients les plus marginaux dans les services les moins favorisés (c'est-à-dire avec des frais élevés et compliqués) (Aitken, 2006 ; Buckland, 2012).

D'autres théories interdisciplinaires sont la pauvreté et les analyses communautaires, les analyses géographiques spatiales et l'économie des ménages. Les analyses communautaires mettent en lumière les réalités et les expériences des exclus financiers en comprenant les structures qui renforcent les inégalités et la pauvreté. Les résultats montrent que les consommateurs à faible revenu se comportent habituellement de manière très rationnelle en fonction des coûts et des avantages relatifs des divers types de services financiers (Buckland et Martin, 2005). Dans le cadre des analyses géographiques et de l'exclusion financière, les études cherchent à déterminer si les banques principales sont sous-localisées et les banques marginales surlocalisées dans un quartier à faible revenu (Buckland, 2012). En ce qui concerne l'économie des ménages, elle permet le déballage du ménage, en particulier pour ce qui est de la prise de décisions, de l'allocation des ressources et des relations sociales. Plusieurs études ont fourni un appui pour l'impact du genre sur l'inclusion du crédit (Hashemi et al., 1996 ; Kabeer, 2001)

Plus précisément, dans le cadre de la théorie institutionnelle, la plupart des études précédentes utilisent l'approche économique pour expliquer l'inclusion financière (p. ex. Caskey, 1997 ; North, 1990 ; Barr & Sherraden, 2005 ; Ostrom, 2005). Toutefois, Buckland (2012) soutient que si l'approche économique permet une analyse quantitative de haut niveau, elle est plus abstraite et manque de largeur que les théories interdisciplinaires peuvent fournir. À cet égard, il utilise une approche institutionnelle pour analyser l'exclusion financière. Toutefois, il

convient de noter que sa recherche est de nature assez générale, puisqu'elle ne fait que discuter des personnes touchées par l'exclusion financière (c'est-à-dire les institutions et les groupes à faible revenu). En général, son étude analyse le niveau individuel et le niveau de l'entreprise, laissant amplement d'espace pour examiner cette question au niveau macro (c.-à-d. le système financier). Par conséquent, on peut penser qu'il y a quelques domaines dans le cadre de la théorie institutionnelle qui n'ont pas été analysés dans l'examen de l'inclusion financière.

## **2. Du paradigme de la microfinance au paradigme de l'inclusion financière**

Les entreprises et les individus exclus du système financier sont généralement exclus en raison des barrières mises en place par les acteurs financiers à cause de la crise de la dette depuis les années 1930 (Leyshon & Thrift, 1995). Kose et al. (2009), Goldberg et Veitch (2010), Agbloyor et al. (2013), et Asongu (2014) affirment que les crises financières peuvent entraîner une instabilité financière. Ces auteurs considèrent que les récentes crises financières ont révélé les limitations des approches de libéralisation financière.

La microfinance a vu le jour en raison de la nécessité de soutenir les activités économiques des groupes marginalisés, qui étaient exclus des canaux financiers traditionnels (Banque mondiale, 1989), qui travaillent souvent dans le secteur informel, sont considérés comme insolubles ou non rentables en raison de leur faible revenu. L'approche traditionnelle de la banque ne permet pas l'inclusion financière de nombreux acteurs économiques. C'est pour cette raison que la microfinance s'est développée en réponse à la nécessité de fournir des services financiers aux personnes défavorisées. Elle vise à élargir la portée de l'intermédiation financière en proposant des produits et services adaptés aux besoins des populations vulnérables. La microfinance est définie comme l'offre de services financiers aux personnes démunies (Prescott, 1997).

Le microcrédit lui-même est un héritage de systèmes traditionnels tels que l'usure et la tontine, qui ont émergé dans les années 1970 lorsque Muhammad Yunus a accordé de petits prêts aux femmes entrepreneures au Bangladesh. En 1976, Yunus a convaincu la Bangladesh Bank, la banque centrale du Bangladesh, de l'aider à créer une agence spéciale pour les pauvres de Jobra. Cela a rapidement donné naissance à un autre projet pilote de Rethinking Banking, la Grameen Bank, cette fois à Tangail, dans le centre-nord du Bangladesh. Assurée que ces succès n'étaient pas dus au hasard ou à une région particulière, la Grameen s'est étendue à l'ensemble du pays. Différents produits financiers (micro-épargne, micro-assurance, etc.) seront ensuite développés par les institutions de microfinance.

La microfinance est un outil visant à servir ceux qui n'ont pas accès aux services financiers classiques. Une nouvelle catégorie d'individus aura accès à des microcrédits qui couvrent une gamme d'utilisations, mais sont principalement destinés à financer des activités génératrices de revenus indépendantes. En plus des prêts, les services de microfinance incluent également des options telles que l'épargne, l'assurance, les transferts d'argent, le crédit à la consommation et les hypothèques.

Au départ, la microfinance était principalement axée sur la fourniture de petits prêts à des personnes de bas revenus qui étaient souvent exclues des systèmes financiers traditionnels. Cependant, au fil des ans, il est devenu évident que la simple fourniture de prêts ne suffisait pas à améliorer les niveaux de vie des personnes les plus pauvres. Il y a donc eu une transition vers un paradigme de l'inclusion financière qui vise à offrir une gamme plus large de services financiers à des personnes de bas revenus, tels que les comptes courants, les services de transfert des fonds et les comptes d'épargne.

L'objectif de l'inclusion financière est de donner accès aux services financiers aux personnes à faibles revenus, afin de les aider à améliorer leur situation économique, tels que l'épargne pour l'avenir, la gestion de la trésorerie pour faire face aux dépenses imprévues et l'accès au crédit pour les investissements productifs.

Les autorités sont conscientes de l'impact positif de l'accès aux services financiers formels sur les clients, les ménages et le développement économique national. En effet, ces services peuvent contribuer à réduire les coûts de transaction, à gérer les risques et même à atténuer les inégalités économiques. C'est pourquoi les bailleurs de fonds et les autorités partagent l'objectif de favoriser l'accessibilité et l'utilisation de ces services (Karpowicz 2014 ; Dabla-Norris, et al. 2015 ; Turegano & Garcia-Herrero 2015).

L'inclusion financière est donc un moyen de réduire la pauvreté en élargissant les opportunités économiques et en générant du micro-entrepreneuriat. Dans ce cadre, l'exclusion et la pauvreté sont considérées comme des problèmes économiques qui peuvent être surmontés grâce aux techniques de microfinance. L'accès aux services financiers est une garantie de réduction de la pauvreté, basée sur l'hypothèse que le revenu est fonction du crédit.

Il est également important de noter que l'inclusion financière ne se limite pas aux seuls services financiers, mais vise également à promouvoir une participation active des personnes de bas revenus dans l'économie globale, par exemple en leur donnant accès à l'information et à la formation sur les produits financiers, et en les impliquant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes.

### 3. L'inclusion financière : Un concept universel

L'accès aux services financiers formels est considéré comme une priorité pour les politiques publiques à travers le monde, avec une croissance de son importance dans les réformes en cours au niveau international et national. Plusieurs auteurs (Servet (2006), Sarma (2008), Lwanga et Adong (2016), Dermirguc-Kunt et Klapper (2012), Zin et Weill (2016)) et organismes (BANK AL MAGHRIB, Banque Mondiale, Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI), Consultative Group to Assist the Poor (CGAP), Rangarajan Committee, Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF), la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), etc) ont tenté de proposer une définition à l'inclusion financière, les unes complètent les autres.

Bank Al Maghrib (2017) définit l'inclusion financière comme l'accès abordable et adapté à des services financiers tels que l'épargne, les paiements, les prêts et les transferts de fonds, offerts de manière transparente et efficace aux personnes et aux entreprises. Il nous faut préciser 3 dimensions principales de cette définition :

- **L'accès aux services financiers** : Selon Beck, Demirguc-Kunt et Levine (2004) et Honohan (2008), l'amélioration de l'accès des ménages aux comptes d'épargne peut conduire à une croissance de l'épargne, de l'investissement productif, de la consommation et à la réduction de la pauvreté. La Banque mondiale indique qu'en dépit des efforts déployés pour augmenter l'accès aux services financiers formels pour les jeunes, plus de la moitié de la population mondiale de jeunes n'y ont pas accès (Demirgüç-Kunt et al., 2015 ; World Bank, 2014) et d'après les statistiques des Nations Unies ont révélé que 2,7 milliards de personnes dans le monde sont exclues des services financiers formels tels que les comptes d'épargne, le crédit, l'assurance et les services de paiement (Ehrbeck et al, 2012). Guérineau et Jacolin (2014) ont montré que ce manque d'accès aux services financiers est encore plus préoccupant en Afrique subsaharienne où seulement 40% de la population en moyenne y ont accès;
- **L'usage de ces services** : Les difficultés d'usage sont à l'origine de renoncement, ou absence d'accès aux services financiers (Gloukoviezoff, 2004), ce processus de renoncement est le résultat de la capacité des banques à maintenir une relation bancaire de qualité avec leurs clients en situation de précarité (Brunet et al., 2004).;
- **La qualité des prestations fournies** : La qualité est définie comme la capacité des services et produits financiers offerts à répondre aux besoins des consommateurs

(Gloukoviezoff, 2004). Pour adapter les services bancaires aux besoins spécifiques de certains clients, il est nécessaire de les impliquer dans la conception de ces services. Cette co-production est la caractéristique des relations de service, comme c'est le cas pour les relations bancaires. (Gadrey, 1994 ; Laurent, 1997).

La Banque Mondiale (2008) définit l'inclusion financière comme la situation dans laquelle les obstacles, que ce soient des obstacles de prix ou d'autres types, à l'utilisation des services financiers sont éliminés, d'après le banque mondiale, la seule barrière à l'inclusion financière est le coût des services, même pour Lwanga et Adong (2016) qui considèrent l'inclusion financière comme l'absence de barrières d'accès aux services financiers et Iyer (2015) qui définit l'inclusion financière par la disponibilité universelle des services financiers pour les personnes pauvres et défavorisées à un coût abordable. Cependant, le coût élevé de ces services financiers peut entraîner l'exclusion financière de la majorité de la population mondiale (Thulani et al., 2014 ; Sekantsi & Motelle, 2016).

Selon l'Organisation des Nations Unies, l'inclusion financière se caractérise par un accès équitable à une variété de services financiers, incluant l'épargne, le crédit à court et à long terme, le crédit-bail, l'affacturage, les hypothèques, les assurances, les pensions, les paiements, les virements en devises locales et les transferts internationaux, à des coûts abordables pour tous les ménages et entreprises (BCEAO 2014), l'ONU considère l'inclusion financière comme étant élargir l'accès aux services financiers à un coût adapté aux différents segments de population. Cette définition est identique à celle d'Aduda qui définit l'inclusion financière par garantir l'accès aux produits et services financiers par un coût abordable sans aucune forme de discrimination (Aduda et al, 2012) et Shankar qui d'après lui l'inclusion financière est élargir l'accès aux produits et services financiers formels à un coût abordable (Shankar, 2011).

Selon UNCDF, l'inclusion financière est atteinte lorsque toutes les familles et les entreprises peuvent bénéficier, à un coût raisonnable, d'un large éventail de services financiers (épargne, crédit, leasing, hypothèques, assurance, retraite, paiement, transferts locaux et transferts internationaux) offerts par des institutions financières durables opérant dans un environnement réglementé (BCEAO 2014). Cette définition intègre le volet de « durabilité » et « réglementation ». Law et al. (2012) montrent que la qualité réglementaire promeut le développement des services financiers. Philippe Aguera (2015) définit l'inclusion financière comme un accès universel à des services financiers à un coût abordable pour tous les

particuliers et les petites et moyennes entreprises, fournis par des institutions financières durables et responsables.

Selon l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI, 2010), l'inclusion financière se caractérise par un accès abordable et efficace aux services financiers adaptés aux besoins des clients, ainsi qu'une utilisation effective de ces produits et services. L'AFI ajoute aux définitions précédentes que l'inclusion financière ne se limite pas par l'accès et l'usage des services financiers, mais aussi par l'efficacité des services fournies à l'amélioration du bien-être. Selon Saab (2017), le bien-être des individus dépend du niveau d'inclusion financière qu'ils connaissent, ainsi que de la qualité des institutions financières (Beck, 2016).

#### **4. L'universalité du concept de l'inclusion financière et son évolution**

L'histoire de l'inclusion financière remonte aux années 1950, lorsque les organisations internationales ont commencé à se concentrer sur la question de l'accès des populations les plus défavorisées aux services financiers. Cependant, ce n'est qu'au cours des dernières décennies que le concept d'inclusion financière est devenu de plus en plus important. En 2003, la Banque mondiale a lancé le programme Financial Deepening and Inclusion (FDI) pour promouvoir l'inclusion financière dans les pays en développement. Depuis lors, de nombreux autres acteurs, tels que les gouvernements, les banques centrales et les organisations non gouvernementales, se sont engagés à promouvoir l'inclusion financière dans leurs pays respectifs.

La question de l'accès des individus et des entreprises à des services financiers abordables et de qualité a été soulevée pour la première fois sur la scène internationale lors du sommet du G20 à Pittsburgh, en novembre 2009, un Groupe d'experts sur l'inclusion financière (FIEG) a été créé afin d'élargir l'accès au financement pour les ménages et les micros, petites et moyennes entreprises. Le FIEG a élaboré les principes pour une inclusion financière novatrice (Tableau 1), qui ont été approuvés lors du sommet de Toronto en juin 2010.

L'inclusion financière innovante se caractérise par l'adoption de nouvelles approches pour permettre aux personnes défavorisées d'avoir accès aux services financiers, dans le but de renforcer leur situation économique. Les principes suivants visent à aider à créer un cadre politique et réglementaire qui favorise l'inclusion financière novatrice. Ce cadre est essentiel pour combler rapidement l'écart d'accès aux services financiers pour les près de deux milliards de personnes actuellement exclues. Ces principes sont basés sur les enseignements tirés des décideurs du monde entier, en particulier des dirigeants des pays en développement.

**Tableau N°1 : Principes de l'inclusion financière novatrice**

<i>Principe</i>	<i>Description</i>
<b>Leadership</b>	<i>Engagement des gouvernements pour promouvoir l'inclusion financière en vue de réduire la pauvreté.</i>
<b>Diversité</b>	<i>Adoption d'approches stratégiques favorisant la concurrence et offrant des incitations pour un accès durable et abordable à une variété de services financiers.</i>
<b>Innovation</b>	<i>Promotion de l'innovation technologique et institutionnelle pour élargir l'accès aux systèmes financiers.</i>
<b>Protection</b>	<i>Approche complète pour la protection des consommateurs, impliquant les gouvernements, les fournisseurs et les consommateurs.</i>
<b>Autonomisation</b>	<i>Développement de la connaissance financière et des compétences financières des individus.</i>
<b>Collaboration</b>	<i>Établissement d'une structure institutionnelle définissant clairement les rôles et responsabilités des gouvernements, des entreprises et d'autres acteurs impliqués.</i>
<b>Connaissances</b>	<i>Utilisation des données pour élaborer des politiques basées sur des preuves et pour évaluer les progrès.</i>
<b>Proportionnalité</b>	<i>Établissement d'un cadre réglementaire proportionnel adapté aux risques et aux avantages des produits et services innovants.</i>
<b>Cadre</b>	<i>Établissement d'un cadre réglementaire compétitif, incluant des mesures de prévention du blanchiment d'argent, de lutte contre le financement du terrorisme, des réglementations claires pour les cartes à valeur stockée et des incitations à l'interopérabilité et à l'interconnexion.</i>

Source : <http://www.g20.utoronto.ca/2010/to-principles-fr.html>.

Au Sommet de Séoul en novembre 2010, les dirigeants du G20 ont approuvé des stratégies pour l'inclusion financière et pour la mise en œuvre de ces stratégies, ils ont annoncé la formation du Partenariat Mondial pour l'Inclusion Financière (GPFI) qui regroupe tous les pays intéressés, membres ou non du G20, et tous les acteurs pertinents pour travailler

ensemble sur l'inclusion financière en collaboration avec l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI), la Banque mondiale, le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Société financière internationale (SFI). Ces plans d'action contribuent aux stratégies de l'inclusion financière au niveau national et infranational (Banque Mondiale, Cadre de référence des stratégies d'inclusion financière, août 2012).

Afin d'assurer un suivi d'amélioration de l'inclusion financière dans les pays, la GPMI et la SFI ont élaboré six indicateurs de suivi (Tableau 2)

**Tableau 2 : Indicateurs de suivi de l'inclusion financière**

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>
<b>Utilité et pertinence</b>	<i>Objectif principal : Assurer que les indicateurs de base sont utiles et pertinentes pour la formulation de politiques nationales.</i>
<b>Pragmatisme</b>	<i>Collecte de données : Utilisation de sources de données existantes et facilement accessibles pour minimiser les coûts et les efforts.</i>
<b>Cohérence</b>	<i>Normalisation : Utilisation d'indicateurs de base avec des définitions normalisées pour garantir la cohérence et la comparabilité, en conformité avec les enquêtes internationales pour réduire la charge pour les pays.</i>
<b>Flexibilité</b>	<i>Adaptation aux contextes : Tenir compte de la variabilité des politiques nationales, des contextes économiques, géographiques, sociaux et culturels, permettant aux pays d'adapter les définitions ou d'utiliser des indicateurs de substitution tout en maintenant la cohérence des données.</i>
<b>Équilibre</b>	<i>Données sur l'accès et l'utilisation : Recherche d'un équilibre entre les données liées à l'accès et l'utilisation des services financiers, ainsi que les données sur l'offre et la demande.</i>
<b>Aspiration</b>	<i>Flexibilité avec cohérence : Utilisation d'indicateurs de base pour décrire l'inclusion financière, tout en autorisant des adaptations et des indicateurs de substitution pour les pays, tout en maintenant la cohérence des données.</i>

**Source : AFI, 2013, Note d'orientation n° 4 : Mesurer l'inclusion financière — Ensemble des indicateurs de base d'inclusion financière**

L'inclusion financière est aussi parmi les objectifs de l'Organisation des Nations Unies. En mai 2013, le Secrétaire général de l'ONU a formulé des recommandations pour les objectifs de développement des Nations Unies, considérant l'accès universel aux services financiers comme un élément clé pour la création d'emplois et une croissance équitable.

L'évolution du concept d'inclusion financière a également été influencée par les avancées technologiques. Les services financiers mobiles et les plateformes en ligne ont rendu possible l'accès aux services financiers pour des populations qui étaient auparavant exclus. Les services financiers digitaux ont également ouvert la voie à de nouveaux types de services financiers, tels que les microcrédits et les transferts d'argent, qui ont permis aux populations les plus défavorisées d'accéder à des services financiers.

Il est important de noter que le concept d'inclusion financière ne se limite pas à l'accès aux services financiers. Il englobe également l'éducation financière, qui permet aux populations les plus défavorisées de comprendre les produits financiers et de les utiliser de manière efficace. L'éducation financière est considérée comme un élément clé pour promouvoir l'inclusion financière, car elle permet aux populations les plus défavorisées de comprendre les risques et les avantages des produits financiers, et de les utiliser de manière responsable.

### **5. L'importance du problème de l'inclusion financière**

Plusieurs études ont démontré l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique, le développement financier, l'inclusion sociale et économique..., chose qui montre que l'exclusion financière peut être considérée comme un dysfonctionnement de l'activité économique, qui devrait avoir pour objectif de garantir le "bien-être humain" (Perroux cité par Savall et al., 2015).

Pour Obstfeld (1994), l'inclusion financière peut être un moteur de la croissance économique en améliorant la répartition des fonds en diversifiant les risques. Dabla-Norris et al. (2015) et Sahay et al. (2015) considèrent que l'inclusion financière impacte la croissance à travers des voies similaires à celles du développement financier, en conduisant à une augmentation des niveaux d'épargne et de crédit.

Andrianaivo et Kpodar (2011) ont étudié la relation entre l'inclusion financière et la croissance économique, et ont constaté un impact positif et significatif sur la croissance, même résultat constaté par Kouet (2021) dans son étude de l'impact de l'inclusion financière des individus et des entreprises sur la croissance économique en Côte d'Ivoire. En outre, leurs résultats ont révélé qu'un secteur financier performant peut avoir une influence bénéfique sur

la croissance économique. De même, Wong et al (2015) ont également démontré un effet positif sur la croissance économique des pays en développement.

L'analyse de Kim et al. (2017) auprès d'un échantillon de 55 pays de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) durant la période 1990-2013 a révélé une corrélation positive entre l'inclusion financière et la croissance économique. Les résultats ont également conclu que le niveau élevé d'inclusion financière est un élément clé pour stimuler la croissance. De plus, l'étude de Kim (2004-2011) auprès des pays de l'Union européenne et de l'OCDE a également confirmé l'impact positif de l'inclusion financière sur la croissance. Une étude récente de Sethi et Acharyaa (2018) auprès de 31 pays a abouti aux mêmes résultats. Abor et coll. (2018) ont examiné l'effet de l'inclusion financière sur la croissance inclusive au Ghana à partir d'une enquête auprès d'un large échantillon de ménages. Ils ont découvert que l'inclusion financière réduit considérablement les chances d'un ménage de tomber dans la pauvreté et augmente la consommation des ménages par habitant.

Cabeza-Garcia et ses collaborateurs (2019) ont étudié l'incidence de l'inclusion financière des femmes sur le développement économique inclusif et ont constaté que l'augmentation de l'inclusion financière des femmes a un impact positif sur la croissance inclusive.

Les travaux de Kapur (1976), Vogel et Buser (1976), Galbis (1977) et Mathieson (1979) sur le concept de libéralisation financière, puis ceux de Roubini et Sala-i-Martin (1992), King et Levine (1993) ont défendu la thèse selon laquelle un système financier inclusif peut contribuer positivement à la croissance économique en utilisant des techniques statistiques telles que les moindres carrés ordinaires, l'effet fixe et l'effet aléatoire. Cependant, selon Rancière et al. (2006), la libéralisation financière peut à la fois renforcer le développement financier et entraîner des crises financières qui peuvent réduire ou annuler son impact positif sur la croissance. McKinnon (1973) et Shaw (1973) ont prôné la libéralisation financière comme moyen de lutter contre le sous-développement économique.

L'étude de Beck, Levine et Loayza (2000) montre une corrélation positive et significative entre le développement financier et la croissance économique. Selon les recherches de Quinn (1997), Mougani (2012) et Deidda et Fattouh (2002), il est considéré que la croissance économique est à l'origine du développement financier plutôt que le contraire. Pour que le système financier ait un impact positif sur la croissance économique, il doit d'abord atteindre un certain niveau de développement. Les idées de Keynes (1936), Robinson (1952) et Friedman et Schwartz (1963) renforcent également l'idée que le développement financier est le résultat de la croissance économique.

Selon l'étude de Zenasni (2014) en utilisant un modèle de moindres carrés ordinaires avec des effets fixes et aléatoires, l'intégration financière a des impacts positifs sur la croissance économique dans les pays de l'Union du Maghreb Arabe, mais ces effets peuvent varier d'un pays à l'autre. Il montre aussi que la libération financière a un impact positif sur le développement du système bancaire et financier et peut améliorer la croissance.

Selon la Banque mondiale (2018), l'inclusion financière joue un rôle important dans la réduction de la pauvreté et le développement économique. Elle permet aux personnes à faible revenu de satisfaire leurs besoins à travers le système financier formel, de diversifier leurs sources de revenus et d'acquérir une forte culture d'épargne (Sarma, 2008).

L'étude de Abor et al. (2018), à travers une enquête sur un large échantillon de ménages au Ghana a révélé que l'inclusion financière peut significativement réduire la probabilité de la pauvreté et augmenter la consommation par habitant. De plus, Harley et al. (2017) ont déterminé que les succursales bancaires jouent un rôle important dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement.

Selon le rapport du Fonds Monétaire International (FMI) de 2012, l'exclusion du secteur financier formel et la pénurie de produits bancaires peuvent entraîner la pauvreté chez les populations les plus vulnérables. L'inclusion financière peut augmenter les revenus des individus, réduire la pauvreté et stimuler la création d'emplois (Pearce, 2011; Park & Mercado, 2015). L'accès aux services financiers formels tels que les comptes d'épargne, le crédit, l'assurance et les services de paiement peut améliorer la vie des personnes et des entreprises en leur permettant de tirer parti de possibilités commerciales, d'investir dans l'éducation, d'épargner pour la retraite et de se protéger contre les risques (Demirgüç-Kunt et al, 2008).

## **Conclusion**

L'un des principaux objectifs des acteurs politiques, tant dans les pays en développement que dans les pays développés, est de parvenir à une croissance inclusive. Les services financiers ont été reconnus comme l'un des services fondamentaux ayant le potentiel d'atteindre cet objectif et de contribuer au bien-être des individus dans une société plus équitable. La corrélation entre l'intermédiation financière et le bien-être des personnes dépend du niveau d'inclusion financière de ces dernières (Saab, 2018).

Le concept de l'inclusion financière a acquis de multiples sens, un concept universel que chaque organisme l'a défini selon son point de vue. D'un point de vue capacité d'accès avec un

coût raisonnable, d'autres la considèrent comme le fait d'élargir l'accès aux plus grand nombre d'individus, tant pour d'autres, l'inclusion financière et de garantir un accès durable et adéquate aux besoins des individus et des entreprises. A la lumière des différents points exposés dans cet article, il est possible de déduire que l'inclusion financière est considérée comme un phénomène complexe et multidimensionnel nécessitant des initiatives gouvernementales pour développer des stratégies visant à favoriser une inclusion financière efficace et équitable.

La question de l'inclusion financière gagne de plus en plus d'attention de la part de chercheurs, de responsables politiques et d'autres acteurs du secteur financier. La recherche montre que l'inclusion financière peut avoir un impact positif sur la croissance économique, le développement financier et la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales. C'est pourquoi de nombreuses initiatives pour promouvoir l'inclusion financière ont vu le jour à l'échelle internationale et nationale dans les pays développés et en développement. Dans ce contexte, des perspectives de recherche futures pourraient s'orienter vers des axes clés, tels que le rôle des politiques publiques dans la promotion de l'inclusion financière, la contribution des services financiers numériques sur l'extension de l'offre financière et les aspects socio-économiques de l'inclusion financière.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abor.J.Y, Amidu.M et Issahaku.H (2018): «Mobile Telephony, Financial Inclusion and Inclusive Growth . » Journal of African Business, Volume 19: numéro 3, pp: 430-453.
- Aduda.J et Kalunda.E (2012): «Financial Inclusion and Financial Sector Stability With Reference To Kenya: A Review of Literature. » Journal of Applied Finance & Banking, Volume 2: numéro 6.
- Agbloyor.EK, Abor.JY, Adjasi.C et Yawson.A (2014): « Private capital flows and Economics growth in Africa: The role of domestic financial markets. » Journal of International Financial Markets, Institutions and Money, Volume 30, pp: 137-152.
- Aguera.P (2015): « INCLUSION FINANCIERE, CROISSANCE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE. » CONFERENCE REGIONALE CEMAC, BRAZZAVILLE.
- Aitken.R (2006): « Capital at Its Fringes. » New Political Economy.
- Alliance pour l'inclusion financière (AFI) (2020): « Leçons sur l'amélioration de l'inclusion financière des femmes à l'aide des services financiers numériques (SFN)».
- Andrianaivo.M et Kpodar.K (2011): « ICT, financial inclusion, and growth: evidence from African countries. » African Development Bank Group Working Paper No 135.
- Bank Al Maghrib: (2017) : « RAPPORT ANNUEL SUR LES INFRASTRUCTURES DES MARCHES FINANCIERS ET LES MOYENS DE PAIEMENT, LEUR SURVEILLANCE ET LES INITIATIVES D'INCLUSION FINANCIERE».
- Banque mondiale (2008): « Finance for All? Policies and Pitfalls in Expanding Access», <https://doi.org/10.1596/978-0-8213-7291-3>.
- Barr.M.S et Sherraden.M.W (2005): « Institutions and Inclusion in Saving Policy. » Building Assets, Building Wealth; Creating Wealth in Low-Income Communities, N. Retsinas and E. Belsky, eds., Brookings Press.
- Bayot.B et Jérusalmy.O (2011) : « Inclusion financière-rapport 2011», Réseau Financement Alternatif.
- BCEAO (2014): « Promotion de l'inclusion financière : rôle des banques centrales » Revue Economique et Monétaire (REM), Numéro 16.
- Beck.T (2016): « Financial Inclusion–Measuring progress and progress in measuring. » Fourth IMF Statistical Forum “Lifting the Small Boats: Statistics for Inclusive Growth”. Cass Business School, City, University of London, CEPR, and CESifo.
- Beck.T, Demirguc-Kunt.A et Levine.R (2004): « Finance, Inequality, and Poverty: Cross-Country Evidence. », National Bureau of Economics Research Working Paper Series.

- Beck.T, Levine.R et Loayza.N (2000): « Finance and the sources of growth. » Journal of Financial Economics, Volume 58: numéro 1-2, pp: 261-300.
- Brunet.F, Robert.C, Siganos.F (2004): « L'exclusion bancaire et financière. » Recherche sociale, Numéro 169, Paris : FORS-Recherche sociale, pp 4-61.
- Buckland.J (2012): « Hard Choices: Financial Exclusion, Fringe Banks and Poverty in Urban Canada. ».
- Buono.A et Savall.H (2015): « The Socio-Economic Approach to management revisited».
- Cabeza-García.L, Del Brio.E et Oscanoa-Victorio.M.L (2019): «Female financial inclusion and its impacts on inclusive Economics development. » Women's Studies International Forum, Volume 77.
- Caskey.J.P (1997): «Fringe banking: Check-cashing outlets, pawnshops, and the poor. » Russell Sage Foundation.
- Dabla-Norris.E, Ji.Y, Townsend.RM, Unsal.FD (2015): « Identifying Constraints to Financial Inclusion and Their Impact on GDP and Inequality: A Structural Framework for Policy, Numéro. 15-22. » International Monetary Fund.
- Deidda.L et Fattouh.B (2002): « Nonlinearity between Finance and Growth. », Economics Letters, Volume74, pp: 339-345.
- Demirgüç-Kunt.A et Klapper.L (2012): « Measuring Financial Inclusion: The Global Findex Database» World Bank Policy Research Working Paper 6025.
- Demirgüç-Kunt.A et Levine.R (2008): « Finance, Financial Sector policies and Long-Run Growth » World Bank Policy Research Working Paper 4469, <http://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/1813-9450-4469>.
- Demirguc-Kunt.A, Klapper.L, Singer.D et Oudheusden.P (2015): « The Global Findex Database 2014: Measuring Financial Inclusion around the World», Policy Research Working Paper 7255, World Bank, Washington, DC,.
- Demirguc-Kunt.A, Klapper.L, Singer.D, Ansar.S, Hess.J (2018): « Global Findex Database 2017 » World Bank Publications.
- Ehrbeck.T, Pickens.M et Tarazi.M (2012): « Écosystèmes financiers inclusifs : le rôle des États aujourd'hui. », CGAP, Note focus, numéro 76.
- Fonds Monétaire International (2012) : «Rapport Numéro.12/283 ».
- Fuller.D et Moller.M (1990): « Banking for the poor: addressing the needs of Financial excluded communities. ».

- Gadrey.J (1994): « Les relations de service dans le secteur marchand. » Relations de services, marchés de services, Paris : CNRS Éditions, pp: 23-41.
- Galbis.V (1977): « Financial Intermediation and Economics Growth in Less Developed Countries. A Theoretical Approach. » Journal of Development Studies, Volume. 13: numéro 2, pp: 58-72.
- Gloukoviezoff.G (2004): « L'exclusion bancaire et financière des particuliers. » l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Les travaux de l'Observatoire, Paris : La Documentation française, pp : 167-205.
- Goldberg.CS (2010) et Veitch.JM : « Country risk and financial integration--A case study of South Africa» Research in International Business and Finance, Elsevier, Volume 24: numéro 2, pp: 138-145.
- Guérineau.S et Jacolin.L (2014): « L'inclusion financière en Afrique subsaharienne : faits stylisés et déterminants. » Revue d'économie financière, Volume 4 : numéro 116, pp : 57-80.
- Hariharan.G et Marktanner.M (2011): « The Growth Potential from Financial Inclusion. » Atlanta Fed/GSU International Development Economics Workshop.
- Harley.TW, Adetoso.JA et Adegbola.D (2017): « Role of financial inclusion in Economics growth and poverty reduction. » Internal Journal of Research in Economics and Social Sciences, Volume 2: Numéro 1, pp: 265-271.
- Hashemi.SM, Schuler.SR et Riley.AP (1996): «Rural credit programs and women's empowerment in Bangladesh. », World Development, Volume 24, Issue 4, pp: 635-653.
- Honohan.P (2008): « Cross-country variation in household access to financial services. » Journal of Banking & Finance, Volume 32, Issue 11, pp: 2493-2500.
- Iyer.I (2015): « Financial Inclusion: Need for Differentiation between Access and Use. » Economics and Political Weekly, Volume 7: numéro 1, pp: 19-20.
- Kabeer.N (2001): « Conflicts Over Credit: Re-Evaluating the Empowerment Potential of Loans to Women in Rural Bangladesh. » World Development, Volume 29, Issue 1, pp: 63-84.
- Kapur.BK (1976): « Alternative stabilization policies for less developed countries», Journal of Political Economy, Volume 84, pp 777-795.
- Karpowicz.I (2014): « Financial Inclusion, Growth and Inequality: A Model Application to Colombia. » International Monetary Fund, Working paper No 14-166.



- KOUET B.I.K.G.C.(2021) « Les effets de l'inclusion financière sur la croissance économique en Côte d'Ivoire», Revue Française d'Economie et de Gestion » Volume 2: numéro 11» pp: 109-130.
- Kim.DW, Yu.JS et Hassan.MK (2017): « Financial Inclusion and Economics Growth in OIC Countries», Research in International Business and Finance, Volume: 43, pp 1-14. <https://doi.org/10.1016/j.ribaf.2017.07.178>
- King.R.G et Levine.R (1993): «Finance, Entrepreneurship, and Growth : Theory and evidence, Journal of Monetary Economics, Volume 32, pp 513-542,.
- LAURENT.A (1997): «Gestion du risque bancaire et relation de service» Reboud L. (dir.), La relation de service au cœur de l'analyse économique, Paris : L'Harmattan, pp 41-60,
- Law.S.H , Azman-Saini. W.N.W et Ibrahim.H.M (2012): « Institutional quality thresholds and the finance-growth nexus. » Journal of Banking & Finance, Volume 36: numéro 1.
- Leyshon.A and Thrift.N (1995): « Geographies of financial exclusion: Financial abandonment in Britain and the United States», Transactions of the Institute of British Geographers, Volume 20: numéro 3, pp. 312-341.
- Lwanga.M et Adong.A (2016): « A pathway to financial inclusion: mobile money and individual Savings in Uganda. » Research Series 234553, Economics Policy Research Centre (EPRC).
- Lwanga.M et Adong.A (2016): « A Pathway to Financial Inclusion: Mobile money and Individual Savings in Uganda. » Economics Policy Research Centre, Numéro 127, pp: 1-22.
- MATHIESON.DJ (1979): « Financial Reform and Capital Flows in a Developing Economy. » IMF Staff Papers, Volume 26: numéro 3, pp: 450-489.
- McKinnon.R (1973): « Money and Capital in Economics Development. » Brookings Institution, Washington DC.
- Mougani.G (2012): « An Analysis of the Impact of Financial Integration on Economic Activity and Macroeconomic Volatility in Africa within the Financial Globalization Context », African Development Bank Group, Working Paper 144, pp: 34.
- North.D (1990): « Institutions, Institutional Change and Economics Performance (Political Economy of Institutions and Decisions). » Cambridge University Press.
- Obstfeld.M (1994): «Risk-Taking, Global Diversification, and Growth. » The American Economics Review, Volume 84: numéro 5, pp: 1310-1329
- Ostrom.E (2005): « Understanding institutional diversity. », Princeton University Press.

- Park.CY et Mercado.RV (2015): « Financial inclusion, poverty, and income inequality in developing Asia » Asian Development Bank Economics Working Paper Series 426-426.
- Pearce.D (2011): « Financial inclusion in the Middle East and North Africa: Analysis and roadmap recommendations. » Policy Research Paper: 5610-5610.
- Prescott.ES (1997): « Group Lending and Financial Intermediation: An example. », Federal Reserve Bank of Richmond, Economics Quarterly, Volume 83.
- Quinn.D (1997): « The correlates of change in international financial regulation . », American Political Science Review, Volume 91: numéro 3, pp: 531-551.
- Rancière.R, Tornell.A et Westermann.F (2006): « Decomposing the effects of financial liberalization: Crises vs. growth. », Journal of Banking & Finance, Volume 30: numéro 12, pp: 3331-3348.
- Roubini.N et Sala-i-Martin.X (1992): « Financial Repression and Economic Growth. » Journal of development Economics, Volume 39, pp: 5-30.
- Saab.G (2017): « Financial inclusion and Economics growth. » Business and Management Review, Volume 8: numéro 4, pp 434-441.
- Sahay.R, Cihak.M, N'Diaye.P, Barajas.A, Mitra.S, Kyobe.A, Mooi.Y, et Yousefi.R (2015): « Financial Inclusion: Can it Meet Multiple Macroeconomic Goals?. » Staff Discussion Notes, SND/15/17.
- Sarma.M (2008): « Index of Financial Inclusion. » Indian Council for Research on International Economics Relations Working Paper No 215.
- Savall.H, Péron.M, Zardet.V, et Bonnet.M (2021): « Chapitre 113. Le capitalisme socialement responsable, environnement pertinent du management socio-économique. » Traité du management socio-économique. Théorie et pratiques, Henri Savall éd., EMS Editions, pp: 1206-1215.
- Scott.WR (2008): « Institutions and Organizations: Ideas and Interests. ».
- Sekantsi.L.P et Motelle.S.I (2016): «The Financial Inclusion Conundrum in Lesotho: Is Mobile Money the Missing Piece in the Puzzle?. » Journal of Financial Research, Volume. 8: numéro. 3, pp: 138-192.
- Servet.JM (2006): « Banquiers aux pieds nus. La microfinance. » Odile Jacob.
- Sethi.D et Acharya.D (2018): « Financial inclusion and Economics growth linkage: Some cross-country evidence. », Journal of Financial Economics Policy, Volume 10.

- Shankar.S (2011): «An analysis of the role of microfinance programs in promoting financial inclusion in India. » Thèse de doctorat en Sciences économiques, National University of Singapore.
- Shaw.E.S (1973): « Financial Deepening in Economics Development. » Oxford University Press, New York.
- Thulani.M, Chitakunye.P et Chummun.BZ (2014) « Mobile Money as a Strategy for Financial Inclusion in Rural Communities. » Mediterranean Journal of Social Sciences, Volume 5: numéro 25, pp: 216-224.
- Turegano.DM et Garcia-Herrero.A (2015): « Financial Inclusion, Rather Than Size, Is the Key to Tackling Income Inequality. » BBVA Research, Numéro 1505.
- Vogel.R.C et Buser.S.A (1976): « Inflation, Financial Reform, and Capital Formation in Latin America. » Money and Finance in Economics Growth and Development: Essays in Honor of E.S. Shaw, edited by R.I. MacKinnon, New York, Marcel Dekker, pp: 35-70.
- Whiteman.CH, Otrok.C et Kose.A (2009): « Understanding the evolution of world business cycles», Journal of International Economics, Volume. 79: numéro 1, pp: 67-82.
- Wong.J, Dabla-norris.E, Deng.Y, Ivanova.A, Karpowicz.I, Unsal.F, et VanLeemput.E (2015): «Financial Inclusion: Zooming in on Latin America. » IMF working paper WP/15/206.
- World Bank (2014): « Global Financial Development Report 2014: Financial Inclusion. » World Bank Publications.
- Zenasni.S (2014): « Les effets de l'intégration financière sur la croissance des économies du Maghreb dans un contexte de globalisation et de crises. » Thèse de doctorat en Sciences Economiques.
- Zins.A et Weill.L (2016): « The Determinants of Financial Inclusion in Africa» Review of Development Finance, Volume 6, pp. 46-57.